

UNIVERSITE NATIONALE DU RWANDA

BUTARE

Cabinet du Recteur

Objet : *Rapport sur les événements qui se sont produits à l'UNR à partir de la nuit du 15 au 16 février 1973.*

Introduction

Le présent rapport a pour but de fournir au Gouvernement une description aussi objective que possible des événements qui se sont produits à l'Université Nationale du Rwanda depuis le 15 courant, de façon à lui permettre de prendre, à bon escient, toutes les mesures que requiert la situation. J'essaierai, au cours de cet exposé, de relater les faits tels que je les ai perçus, d'en indiquer les causes et justifications alléguées ou non et de proposer certaines voies de solution, toutefois sans la moindre prétention de garantir l'efficacité de ces dernières. Mais avant d'entrer dans le vif du sujet, voyons quelle était la situation avant le déclenchement de cette affaire si lourde de conséquences.

Avant les faits

Le jeudi 15 février 1973, j'avais appelé à mon bureau Monsieur Olivier Tremblay, Directeur des Services aux Etudiants pour m'informer sur l'atmosphère qui régnait au Campus. En effet, j'étais étonné de voir un calme aussi imperturbable parmi la population estudiantine quelques 48 heures avant les élections du nouveau Comité Exécutif de leur Association Générale. Celles-ci devaient avoir lieu le 17 février 1973.

Monsieur Tremblay me garantit que la situation était très sereine, les trois candidats à la présidence de la AGEUNR étant tous très valables et s'étant convenus de mener, dans le calme, leur campagne électorale sous la supervision d'un comité sortant très compétent et impartial.

Comme moi-même je n'avait repéré, jusqu'à ce jour, aucun signe d'énervement parmi les étudiants, la relation des faits me paraissait conforme à la réalité.

Mais avant de nous séparer, Monsieur Tremblay me demanda si j'avais appris ce qui s'était passé au Groupe Scolaire de Butare la veille. Effectivement, les élèves Bahutu de cet établissement avaient chassé nuitamment leurs collègues Batutsi et même tous ceux dont l'«identité» ne leur donnaient pas satisfaction. Je lui demandai alors de rester vigilant de façon qu'il n'y ait pas de contagion avec les étudiants de l'Université et de m'aviser au moindre indice. Sur ce, il partit ; il était environ 17 h de l'après midi.

Vers 18 heures, entre dans mon bureau le Secrétaire Général de l'Université Nationale du Rwanda, le Révérend Père Gilles Marius Dion qui m'annonce qu'une liste de 14 étudiants avait été affichée aux valves des homes, leur intimant l'ordre de quitter l'Université endéans 24 heures. Je lui demandai si cette liste y pendait encore, il me répondit que non puisque elle avait été aussitôt arrachée par un autre étudiant membre du Comité de l'AGEUNR.

A la question de savoir s'il connaissait l'étudiant qui avait affiché la liste, il me répondit également par la négative. Je lui demandais alors s'il avait vu lui-même la liste. Non, répondit-il. Quant à savoir de qui il tenait cette information, il me dit l'avoir reçue du Père Musy, aumônier des étudiants catholiques de l'Université Nationale du Rwanda. Je lui demandais alors d'aller revoir son confrère pour recueillir de plus amples détails restant à sa disposition pour tout nouvel élément qu'il pourrait me communiquer pour me permettre de mieux connaître la réalité.

Entre-temps, j'avisais de nouveau le Directeur des Services aux Etudiants ainsi que les membres du Comité Exécutif de l'AGEUNR pour examiner le bien fondé de cette affaire et me tenir au courant de tout ce qu'ils jugeraient susceptible de troubler l'atmosphère. Vers 20 heures, je rentrais à la maison. Je restai à l'écoute jusqu'à 24 heures. En ce moment avancé de la nuit, voyant que rien de nouveau ne m'était annoncé, je m'avisai d'aller au lit, décidé à me lever le plus tôt possible pour aller poursuivre discrètement l'enquête.

Les Faits

Mais à peine venais-je de fermer l'oeil qu'un coup de téléphone m'appela : « *Ça va mal au campus de Ruhande, des étudiants menacent de se battre, ça va très mal.* »

- Des querelles entre partisans des trois candidats aux élections, lui demandai-je ?
- Non, il s'agit de querelles d'ordre racial, les étudiants Bahutu veulent chasser les étudiants Batutsi de l'Université, ceux-ci ne les prennent pas au sérieux et la situation devient explosive.
- Et que fait le Comité exécutif de l'AGEUNR ?
- Le Comité exécutif n'en peut rien parce que les étudiants n'écoutent plus personne. Peut-être que vous, ils vous écouteront mais ils ne veulent plus nous entendre dire quoi que ce soit sur leurs agissements.

Sur ce, je sautai dans ma voiture et filai tout droit sur Ruhande. Arrivé à la hauteur de la Direction des Travaux (entrée de l'Université vers les homes des étudiants) je tombe sur un groupe d'étudiants qui m'accueillent au cri de « Recteur, OYE ». Ce cri acheva de me remplir de stupeur et d'étonnement ! Etait-ce, de la part de ceux qui le proféraient, le moyen de donner aux autres l'impression que je partageais leurs desseins, ou que j'approuvais leurs agissements ? Je ne sais pas. Toujours est-il que tous les étudiants savaient bien que je n'approuverais point des violences ou tous autres actes accomplis en violation de la Charte. C'est d'ailleurs pour cela qu'ils avaient pris toutes les précautions pour que rien ne transpirât avant le déclenchement des hostilités. D'ailleurs, surpris de me voir arriver en ce moment même, certains d'entre eux ne s'empêchaient de murmurer : « Mais quel imbécile a osé réveiller notre cher Recteur en plein milieu de la nuit ? Qui est allé l'avertir ? Nous l'aurons ce bavard ».

Bref, je me mis à raisonner ces jeunes gens et, espérant les amener à renoncer à leurs desseins, je leur tins tout d'abord le langage suivant :

- o Pourquoi ces marches nocturnes, pourquoi ces morceaux de bois, pourquoi ces rassemblements, que voulez-vous exactement ? J'entendis alors sortir de cette foule toute sorte de déclarations :

- o Nous voulons chasser tous les étudiants tutsi de l'Université Nationale du Rwanda, le personnel tutsi et tous leurs complices blancs. Etc
- o Mais que vous ont –ils fait ces étudiants tutsi ?
- o Ils nous méprisent, ils nous insultent, ils veulent nous tuer, ils intriguent tout le temps auprès des professeurs pour nous faire donner des F (dans le système de cotation par lettres, F = 0)
- o Ecoutez, déposez toutes ces histoires et allez vous coucher, leur dis-je alors. Si vous avez des réclamations à faire, vous allez les formuler demain et les confier à des représentants que vous aurez désignés vous-mêmes et nous les examinerons. Ne réalisez-vous pas que vous risquez de vous rendre à vous-mêmes de mauvais services, en circulant la nuit, en faisant du tapage et en menaçant vos camarades ?
- o Non, ce ne sont pas nos camarades, vous ne les connaissez pas vous, ils sont très méchants. Ils vivent des contributions de nos parents, ils continuent à nous insulter, à trahir le pays, à s'exiler au Burundi après l'obtention de leurs diplômes. Non, c'est insupportable. Nous allons appliquer le Manifeste Programme. D'ailleurs vous autres les autorités, vous n'oseriez pas faire ce que nous faisons. Vous allez voir, nous allons régler la situation. Plus aucun tutsi ne sera admis à étudier ici. Il doit en être de même d'ailleurs du personnel tutsi et des professeurs qui les favorisent. Tout ce qui est tutsi nous n'en voulons plus ; nous en avons marre . etc

Devant cette fureur incontenable, j'invitai les plus anciens surtout les membres de l'AGEUNR à poursuivre les appels au calme. Entre-temps, je retournai en ville aviser le commissariat de police de ce qui menaçait de se passer. Je revins sur le campus pour continuer de les appels au calme.

En ce moment, certains professeurs et quelques curés de Butare avaient commencé à circuler, prenant dans leurs véhicules les étudiants expulsés sous les cris menaçant d'autres étudiants qui n'avaient aucune gêne à déclarer :

« *Abahutu twatsinze, nta mututsi uzagaruka muri Université yacu. Bazajyana na baliya bazungu baje kubatabara. Nabo ariko ejo tuzabumvisha etc.* » (« Nous les hutu, nous avons gagné, aucun tutsi ne reviendra pas à notre Université. Ils partiront avec ces blancs qui sont venus à leurs secours. Mais ceux derniers, eux aussi, nous nous occuperons d'eux demain ».)

Jusqu'à 5 heures je restai à leur demander de mettre fin à leur agitation mais ils me rétorquaient : « *Nous allons veiller jusqu'au matin, ils peuvent revenir et nous assassiner. Nous ne dormirons jamais tant qu'il y restera un tutsi à l'Université Nationale du Rwanda* ».

Comme je persistais à leur demander quel avantage ils trouvaient à adopter des attitudes qui mettaient en danger la vie de leurs camarades et la leur et qui risquaient de compromettre la marche de l'Université sans même exclure la possibilité de fermeture, ils me répondaient que cela n'avait aucune espèce d'importance, que même s'ils étaient empêchés de continuer leurs études suite au départ des professeurs ou à la fermeture de l'Université, que de toute façon, leurs petits frères ou leurs enfants ou petits enfants y étudieront mais que jamais, plus jamais aucun tutsi n'y étudiera tant qu'ils y seront. Ils ajoutaient à toutes ces déclarations toute une vague des slogans que je ne pourrais reprendre dans un rapport aussi succinct. Voilà en bref ce qui s'est passé dans la nuit du 15 au 16 février 1973.

Bilan: 190 étudiantes et étudiants Batutsi ou considérés comme tels étaient chassés de l'Université Nationale du Rwanda et de l'Ecole Supérieur des Sciences Infirmières par leurs camarades Bahutu ou considérés comme tels. Heureusement, il n'y eut pas des morts. Il y eut cependant quelques blessés dont deux attendaient les résultats de la radioscopie pour voir s'ils n'avaient pas des fractures. A signaler également quelques dégâts matériels (bris de vitres, de portes, disparition de certains objets etc...) du côté Homes des étudiants.

Dans la matinée du vendredi 16, une réunion fut tenue au Rectorat regroupant les autorités administratives et judiciaires de Butare. Assistaient à cette réunion. Messieurs : NZABONITEGEKA Jean Léonard, sous préfet de Préfecture ; BARIYANGA Alphonse, Commissaire Chef de détachement de la Police Nationale ; De MEUSE, Capitaine du Détachement de la Garde Nationale ; KAYIBANDA Déogratias, Substitut du Procureur de la République et moi-même.

Cette réunion avait pour but de déterminer et de coordonner toutes les interventions de façon à éviter que ce mouvement n'atteigne d'autres établissements non encore touchés et, en dégénéralant, ne se répercute sur la population de la ville et des environs.

Peine perdue, puisque ce jour même, vers la fin de l'après-midi, quelque cinquantaine (50) étudiantes et étudiants étaient expulsés par leurs camarades de l'Institut Pédagogique National.

Immédiatement après la réunion des représentants de l'administration, j'ai procédé à la réunion des doyens et des chefs de service pour leur donner des directives et les exhorter à continuer ou à reprendre le travail dans le calme.

Les journées qui suivirent (samedi, dimanche et lundi) furent entrecoupées par des multiples réunions destinées à ramener le calme parmi la population estudiantine, le corps enseignant et le personnel de l'Université. Les plus difficiles à convaincre restent évidemment les étudiants et les professeurs. Les premiers veulent imposer coûte que coûte leurs volontés, et si on leur résiste, du moins sur certains plans recourir à la force ; les seconds menacent de se retirer en masse si l'on ne satisfait pas également à leurs exigences (sécurité, enquête, punition, réintégration à l'Université Nationale du Rwanda des étudiants chassés, expulsion des meneurs etc).

De cette situation, il ressort que la vie de l'Université Nationale du Rwanda ne tient plus qu'à un fil. Néanmoins, je poursuis les interventions auprès des professeurs et des étudiants dans l'espoir qu'avec le dialogue, si le dialogue continue, l'Université pourra survivre.

Observations

1. Cent quatre-vingt-dix (190) étudiantes et étudiants Batutsi ou considérés comme tels ont été chassés de l'Université Nationale du Rwanda par leurs collègues Bahutu à partir du 15 au 16 février 1973.

2. Heureusement, il n'y a pas eu de morts ou de blessés graves à déplorer mais tout de même quelques cas ont dû passer par la radioscopie pour voir si l'examen ne pouvait pas révéler des fractures.

3. Les étudiants restés à l'Université sont farouchement opposés à la réintégration au sein de l'Université Nationale du Rwanda de ceux qu'ils ont chassés. Il semble que, dans les circonstances actuelles, toute tentative de les ramener à l'Université Nationale du Rwanda se heurterait à un refus des plus catégoriques de la part de leurs collègues restés au campus et qu'une réintégration d'autorité exigerait des mesures de protection et de sécurité particulièrement exceptionnelles sans pour autant éliminer les risques de confrontation sanglantes, tant l'animosité est poussée à l'extrême !

La solution, si solution il y a, serait à chercher le reclassement du côté des autres Universités avec la certitude de voir cette décision emporter des désapprobations de provenances diverses. Reconnaissons cependant, par souci d'objectivité, que si le fait de laisser traîner sur les collines des centaines d'intellectuels mécontents n'est pas rassurant pour la paix et la sécurité dans le pays, les envoyer poursuivre leurs études à l'extérieur ne l'est peut-être pas davantage. Mais, dit-on, de deux maux, il faut préférer le moindre.

4. Comme cela ressort déjà du 1^o ci-haut, un certain nombre d'étudiants authentiquement Bahutu se sont vus chasser sous l'inculpation d'être pro Batutsi. La tendance à radicaliser les positions risque de jeter dans le même sac tout élément jugé quelque peu modéré avec tout le cortège de conséquences qui peuvent en découler.

5. Les professeurs, surtout les étrangers, menacent de plier bagages et même d'intervenir auprès des pays et organismes d'assistance technique en faveur d'une cessation de l'aide au Rwanda « *si des mesures concrètes ne sont pas prises en vue de garantir leur sécurité et ainsi que celle de certains étudiants ; si des sanctions exemplaires ne sont pas prises à l'égard des meneurs et des fauteurs de troubles ; et si les étudiants chassés ne sont pas immédiatement repris à l'Université Nationale du Rwanda.* » Certains vont jusqu'à déclarer qu'ils n'accepteront jamais de servir « *un régime raciste* » que s'ils voulaient cela, ils iraient en Afrique du Sud.

6. Après de nombreux pourparlers avec les doyens, les professeurs et les porte-parole des diverses nationalités représentées à l'Université Nationale du Rwanda, tout le monde, excepté deux professeurs qui prendront probablement l'avion demain ou d'autres qui suivraient leur exemple, a accepté de reprendre le travail, mais non sans une certaine rancœur et, en tous cas,

avec l'éternelle menace de suspension irrévocable de service à la moindre manifestation de mauvaise humeur du côté étudiant.

7. Au cours de la réunion du dimanche 18 février à 17 heures, tous les étudiants présents ont promis au Recteur qu'ils feront preuve d'assiduité au travail, de discipline, et de politesse dans leurs relations entre eux ainsi qu'à l'égard du corps enseignant et du personnel.

8. Certains professeurs reprochent au Recteur de n'avoir pas requis l'intervention immédiate de la police et, au besoin, celle de l'armée lors du déclenchement des hostilités ; de s'être contenté d'adresser aux étudiants restés au campus une admonition au lieu de les traduire en Justice ; de n'avoir pas requis une enquête judiciaire « en déposant plainte devant la Cour Suprême (sic) » ; de n'avoir pas assuré la réintégration immédiate à l'Université Nationale du Rwanda des étudiants expulsés, etc

9. Dans ce mouvement de révolte comparable à la vague de contestation qui a traversé le monde universitaire depuis 1968, les étudiants ne veulent pas du tout dialoguer longtemps. Un certain moment, ils décident de passer à la violence. Celle-ci peut aller en s'accroissant si l'on y prend garde. A ce stade là, ni l'autorité de la loi, ni celle des responsables ne parvient à les arrêter.

10. Comme les étudiants des établissements atteints par ce mouvement nourrissent l'intention de ne pas limiter leur action à leurs écoles mais de semer le désordre dans les écoles voisines, il est à craindre que ce courant n'atteigne tous les établissements d'enseignement dans tous le pays.

11. Et comme les expulsants et les expulsés sont tous l'émanation de la population et qu'ils finissent par se rencontrer d'une façon ou d'une autre, il est fort à craindre que ce mouvement, en faisant le tour du pays, ne ravive partout les vieilles querelles et les rancunes parmi toute la population avec les risques d'effusion du sang qu'on peut imaginer.

Causes

Les événements du 15 au 16 février 1973 à l'Université Nationale du Rwanda ont des causes lointaines et des causes proches, les unes avouées et les autres non avouées, certaines valables d'autres moins valables mais qui ont provoqué les mêmes effets.

Sans aller chercher loin, le déséquilibre ethnique dans l'enseignement surtout secondaire et partant, dans l'enseignement supérieur, date de l'époque coloniale. Cette injustice a été dénoncée dans le Manifeste de Bahutu de 1957. Pour la corriger, un principe fut émis : la proportionnalité. Mais les circonstances ont toujours contribué à en compliquer la mise en application pratique. N'en jetons la pierre à personne, car il s'agit d'un problème un peu plus complexe.

Les enseignements primaires, secondaires et supérieurs, avec leur variété de programmes et de maîtres, les examens d'admission, la réussite des épreuves au cours de cette chaîne de formation, le système d'octroi de bourses d'études, tout ceci est difficile à organiser à la perfection sur un court laps de temps. Plus difficile encore à contrôler sont les aléas de parcours, une infinité d'obstacles insoupçonnables, sans parler de toutes les manœuvres qui sous-tendent la complication du problème et dont les moindres ne sont, par exemple, les changements d'identité. Bref tout le système est truffé d'une variété indéfinie de petits moyens malheureusement très « efficaces », de tourner la situation.

Tout cela, la jeunesse estudiantine actuelle ne semble pas disposée à le comprendre, encore moins à le tolérer. Les causes proches sont aussi très nombreuses. Il suffit de reprendre un certain nombre des déclarations émises par les étudiants au cours de la période critique (voir le point II de ce rapport) pour en repérer quelques unes.

Malheureusement, ce qu'on ne dit pas et qui ne constitue pas moins une source de difficultés, c'est que les meilleurs étudiants sont envoyés dans les Universités étrangères notamment celles des pays donateurs des bourses d'études. Tout en reconnaissant évidemment le risque de déperdition qu'on court à envoyer à l'étranger les étudiants les moins doués, on devrait reconnaître également que d'envoyer à l'Université Nationale du Rwanda ceux qui réussissent le

moins bien au cours de leurs études secondaires, revient à placer l'Université Nationale du Rwanda devant des difficultés interminables.

Un fait certain, c'est que certains de ces étudiants commencent à se rendre compte, à partir déjà du premier trimestre, de toutes les difficultés qu'ils auront à terminer l'année avec succès. Et comme la bourse d'étude est versée pour toute l'année, et qu'à cela s'ajoute la possibilité de doubler, alors ils ont tout le temps d'organiser des désordres et des troubles qui n'épargnent ni leurs camarades, ni les professeurs, ni eux-mêmes, puisqu'ils finissent par se faire trop remarquer par ces derniers.

Ajouter à ceci une autre série de causes, très difficiles à contrôler celles-ci, inhérentes au fait que les étudiants et, tout particulièrement ceux de l'enseignement supérieur, sont sujets à toutes sortes des sollicitations tant de l'intérieur du pays que de l'extérieur, pour servir je ne sais quels desseins.

Propositions

Toutes dispositions prises à l'Université Nationale du Rwanda pour essayer de normaliser la situation ne sont pas, à proprement parler, des solutions. Ce sont des expédients destinés à limiter les dégâts et à maintenir l'Université en fonctionnement. Mais la situation reste précaire, et c'est pour la redresser que j'ai convoqué, en réunion extraordinaire, pour mardi le 27 février 1973, à 9 heures 30' précises, l'autorité suprême de l'Université Nationale du Rwanda à savoir : le Conseil Universitaire.

Comme le mouvement dépasse l'Université et embrasse les établissements secondaires- c'est d'ailleurs à ce niveau qu'il a commencé par se déclencher – et que ce sont ces établissements qui envoient des étudiants à l'Université, c'est, semble-t-il, à ce niveau là qu'il faut commencer pour corriger la situation.

Et comme, en définitive, ce mouvement s'accompagne d'actes de violence qui risquent malheureusement d'être imités par le reste de la population et provoquer ainsi des troubles dans tout le pays, une solution d'ensemble s'impose et d'urgence sans quoi l'escalade sera fatale.

Pour essayer d'en sortir, je propose d'explorer la possibilité d'organiser une réunion groupant des représentants des directions des établissements d'enseignement secondaire et supérieur, du maintien de l'ordre et de la sécurité intérieure du pays, du M.D.R. Parmehutu et des organisations estudiantines, pour examiner ensemble cette question.

En attendant, rwandiser le plus rapidement possible et surtout à bon escient, tous les établissements d'enseignement qui peuvent l'être en commençant par leurs postes de direction.

Fait à Butare en sept exemplaires,

du 16 au 19 février 1973

NSANZIMANA Sylvestre

Recteur

(sé)